

# REMERCIEMENTS

---

Le *Guide national d'apprentissage - application de pesticides par aéronef* est le fruit d'un effort concerté de rédaction d'un document correspondant aux connaissances fondamentales contenues dans le module sur la pulvérisation aérienne de la Norme pour l'éducation, la formation et la certification en matière de pesticides au Canada. Santé Canada a fait paraître la « norme nationale », qui a été reconnue par tous les organismes provinciaux de réglementation et la Canadian Aerial Applicators Association.

Nous remercions les groupes suivants pour leur aide et leur participation aux travaux :

- Le Groupe de travail sur l'éducation, la formation et la certification en matière de pesticides\*,
- Les représentants du secteur industriel,
- Les organismes provinciaux.

\* Le Groupe de travail est un comité permanent du Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides. Il est composé d'un représentant de l'Agence fédérale de réglementation de la lutte antiparasitaire, de membres d'organismes provinciaux de réglementation et de membres du milieu scolaire. Sans leur dévouement, la rédaction de ce guide aurait été impossible.

Le secteur industriel nous a été d'un grand secours en ce qu'il a contribué à ce que les exigences en matière de formation soient pratiques sur le plan opérationnel. Nous tenons particulièrement à remercier les personnes suivantes du secteur industriel :

- Jon Bagley et Stephen Ritchey de la Canadian Aerial Applicator Association;
- Ted Delanghe de Communicom Ltd., de Régina, Saskatchewan;
- Lowell Ritchey, Fairfield Services Ltd. d'Abbotsford, Colombie-Britannique;
- Forest Protection Ltd., Frédéricton, Nouveau-Brunswick.

Les organismes provinciaux suivants ont contribué au financement et(ou) ont aussi contribué de manière importante à la rédaction de ce guide. Ce sont :

- le ministère de l'Environnement de la Colombie-Britannique, Service des terres et des parcs;
- le ministère de l'Environnement de l'Ontario;
- le ministère de l'Environnement du Nouveau-Brunswick.

Les services d'édition, de révision et de traduction ont été assurés par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire. Nous tenons également à remercier le ministère de l'Environnement du Québec et la Société de protection des forêts contre les insectes et maladies de leur contribution à la révision de la version française du document.

La parution du *Guide national d'apprentissage - application de pesticides par aéronef* a été rendue possible grâce au dévouement et à la persévérance de toutes les personnes et organismes mentionnés.